



Mesdames, Messieurs, chers collègues

J'ai été formé au CHU de Marseille lors de mon externat puis au CHU de Toulouse pour mon internat d'anesthésie-réanimation à partir de 2015. J'ai ensuite exercé deux ans au CH de Montauban en tant assistant-spécialiste des hôpitaux. Après une année de remplacement dans différentes structures libérales, j'exerce depuis janvier 2024 à la clinique Rive Gauche de Toulouse au sein d'une équipe de 10 anesthésistes libéraux. Notre équipe à une activité d'anesthésie polyvalente au sein de laquelle l'anesthésie pédiatrique a une place privilégiée, en effet nous réalisons 18000 actes d'anesthésie par an dont 6000 sur des enfants. Parmi ces 6000 enfants, environ 800 ont moins d'un an.

J'ai à cœur de défendre une activité d'anesthésie pédiatrique telle qu'elle existe dans de nombreux centres, libéraux ou publics.

Une activité s'intégrant souvent au sein d'un bloc opératoire polyvalent.

Une activité, hyperspécialisée ou non, mais toujours réalisé par des praticiens expérimentés dans les conditions de sécurités réglementaires.

Une activité n'ayant pas pour but de rentrer en concurrence avec celle des centres hospitaliers universitaires mais de la compléter afin que l'ensemble des enfants ait accès à une offre de soins décente.

Une activité qui devrait pouvoir être réalisée par le plus grand nombre d'entre nous, en tenant des contraintes organisationnelles, humaines et financières des différents centres.

La polyvalence des modes d'exercices et des activités est une chance pour l'anesthésie-réanimation. C'est ce qui fait sa richesse et ce qui lui permet d'être si attrayante pour nos jeunes collègues. Nous nous devons de la protéger.

En cette année charnière pour l'organisation de l'anesthésie pédiatrique et en particulier pour l'activité concernant les nouveaux-nés et les nourrissons, il me paraît important que les centres, publiques ou privés, ayant une activité polyvalente soient représentés au sein de l'ADARPEF.

En participant au renouvellement du conseil d'administration de l'ADARPEF, je souhaite renforcer les liens entre tous les acteurs de l'anesthésie pédiatrique, publiques ou privés

et intégrer l'ensemble de ces acteurs dans les prises de décisions concernant l'activité d'anesthésie pédiatriques en France.

En vous remerciant par avance pour votre confiance.

Maxime GARNIER